

# SALON TER Action

*Dimanche 24 et lundi 25 juin 2018*

**3** salons en **1**

**Valorg Action**

Le salon des  
valorisations  
organiques

**Biométh Action**

Le salon de la  
biométhanisation et  
du biogaz

**Energ Action**

Le salon des énergies  
renouvelables et de  
l'efficacité énergétique  
en agriculture et milieu  
rural



SILLONBELGE.be

l'avenir.net



Une organisation de la *Plateforme européenne de l'économie circulaire* SPRL et  
de *TER'Action* ASBL

Rue Bosimont, 5 à 5340 GESVES – [teraction2018@gmail.com](mailto:teraction2018@gmail.com) – [www.teraction.be](http://www.teraction.be)

Le marché de la biométhanisation est arrivé à maturité technologiquement, économiquement, énergétiquement et agronomiquement et la filière n'attend plus qu'à se structurer et se développer.

Les investisseurs sont aujourd'hui rassurés par les soutiens financiers publics et par la rentabilité avérée de cette filière de production d'électricité et de chaleur verte voire de biométhane.

A ce jour, le développement de la filière « biométhanisation » ne fait donc plus de doute.

Il ne reste qu'aux acteurs du secteur et aux porteurs de projet, de se rencontrer et de s'associer afin d'étudier et de mettre en œuvre des projets ambitieux et rentables.

**Pour ce faire, la Wallonie devait se doter d'une vitrine de son savoir-faire, d'un centre de compétences, d'investissement et d'expériences, d'un lieu de rencontre ... d'un salon **TER Action** spécifique à la filière, outil indispensable à son développement.**



C'est une réalité, la transition énergétique reposera fortement sur le secteur agricole et sur les communes rurales.

De par les importantes superficies de toiture des bâtiments agricoles (hangar, étables, poulaillers, porcheries, ...) et les bâtiments publics (hall omnisport, hôpitaux, maison communale,...) et de par leur forte consommation énergétique, ceux-ci représentent un potentiel de développement du photovoltaïque important.

De même, l'éolien y trouve également de nombreuses zones propices à son développement.

Les pompes à chaleur semblent aujourd'hui bien adaptées aux élevages intensifs (porcherie, poulailler, ...) et une source de chaleur financièrement intéressante pour les nouveaux bâtiments du secteur tertiaire.

Enfin, les immenses forêts constituent une source d'approvisionnement durable et renouvelable de « bois énergie » qui alimentera les réseaux de chaleur et les chaudières toujours plus performantes.

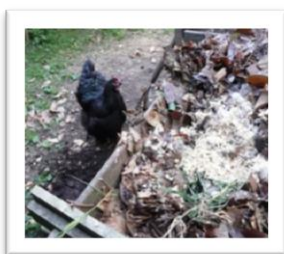
**Cet énorme marché énergétique a besoin de mettre les acteurs en contact et d'être mis en évidence par ce nouveau salon **TER Action****



Parce que :

- l'agriculture est en pleine reconversion ;
- l'essor de l'agriculture « bio » est une réalité ;
- le manque de matières organiques et d'humus dans les sols est une problématique importante ;
- les techniques culturales ont fortement évolué et se sont industrialisées ;
- les agriculteurs constituent un maillon important dans la gestion et la valorisation agricole des boues de stations d'épuration, de composts, de digestats voire de déchets issus de l'industrie agro-alimentaire ou de la grande distribution ;
- l'utilisation des matières et déchets organiques sur les sols wallons doit être sécurisée et faire l'objet d'une traçabilité contrôlée ;
- le marché des « organiques » est devenu un business à part entière.

un salon **TER Action** spécifique à cette thématique se devait d'exister en Wallonie.



### LIEU :

Ciney Expo  
Rue du Marché couvert, 3  
B-5590 CINEY  
[www.cineyexpo.be](http://www.cineyexpo.be)

### ORGANISATION ET RESERVATION DES STANDS :

SPRL European Platform of Circular Economy  
ASBL TER'Action  
Rue Bosimont, 5  
B-5340 GESVES  
Compte bancaire : BE33 1030 5219 3546  
Fax : +32 (0)83/67.73.63  
E-mail : [teraction2018@gmail.com](mailto:teraction2018@gmail.com)  
**Ph. Hermand** : +32 (0)495/23.76.18  
**D. Coulonval** : +32 (0) 0497/83.34.91

### HEURES D'OUVERTURE

Visiteurs : de 10h00 à 18h00  
Exposants : de 09h00 à 19h00

### MONTAGE ET DEMONTAGE

Les stands peuvent être montés le samedi 23 juin de 09h00 à 17h00.  
Le démontage général aura lieu le mardi 26 juin de 09h00 à 15h00.

### TARIF D'ENTREE

15,00 €



- du monde agricole ;
- des gestionnaires de réseau de distribution d'électricité et de gaz ;
- des fournisseurs d'électricité et de gaz ;
- des organismes certificateurs ;
- des entreprises actives dans le secteur de l'industrie agro-alimentaire et productrices de déchets organiques ;
- du secteur de la grande distribution et leurs invendus ;
- des Intercommunales et des sociétés privées de gestion de déchets organiques et de boues de station d'épuration des eaux usées ;
- des gestionnaires d'unités de biométhanisation et de centres de compostage ;
- des entreprises de valorisation agricole de compost, digestats, boues, écumes, chaux, ...
- du secteur bancaire et des invests publics ou privés ;
- des centres de recherches et des laboratoires ;
- des constructeurs d'unités de biométhanisation, de cuves de stockage, de séchoirs, d'unités de cogénération, d'unités de séparation de phases, ... ;
- des constructeurs d'andaineuses, d'épandeurs de compost, d'incorporeurs de digestats, de tracteurs, ...
- des acteurs de promotion d'énergies renouvelables dans le secteur agricole et le milieu rural (éolien, photovoltaïque, pompe à chaleur, biométhanisation ... ) ;
- des facilitateurs et des Administrations compétentes en matière d'énergie, d'agriculture, de protection des eaux et de gestion des déchets organiques ;
- des bureaux d'études et des organismes de conseils ;
- des installateurs d'unités de biométhanisation, de panneaux solaires, de pompes à chaleur, de chaudières biomasse, d'éoliennes et d'hydro éoliennes, ... ;
- des sociétés de services et de conseils en efficacité énergétique ;
- des coopératives énergétiques, agricoles et citoyennes.